
L'UNION MÉDICALE DU CANADA

MONTREAL, NOVEMBRE 1880.

Comité de Rédaction :

MESSIEURS LES DOCTEURS E. P. LACHAPPELLE, A. LAMARCHE
ET S. LACHAPPELLE.

Maladies régnantes.

Un confrère nous écrivait dernièrement, nous demandant si nous n'avions pas dans nos notes, quelque préparation nouvelle puissante contre la coqueluche dont étaient victimes plusieurs de ses enfants. C'est bien là une maladie régnante épidémique, contagieuse (des expériences récentes nous prouvent la possibilité de son inoculation sur les animaux), sévissant quelque fois avec une vigueur désespérante, ne ménageant dans certaines familles, pas un seul de ces petits êtres dont elle est la maladie particulière. Son caractère particulier est bien la convulsion dans la toux ; l'élément spasmodique, accompagné d'une sécrétion muqueuse plus ou moins abondante, mais sécrétion d'autant plus surprenante qu'elle est généralement nulle dans les maladies de l'appareil respiratoire de l'enfance.

Voici ce que nous faisons, un cas de coqueluche étant donné ; nous combattons à la fois les deux états pathologiques de cette maladie ; l'état catarrhal et l'état nerveux, nous avons recours au vomitif à différentes reprises ; le sirop d'ipecca est bien un des émétiques les mieux appropriés à cette maladie, c'est d'ailleurs l'émétique de l'âge auquel nous avons affaire ; cette médication vomitive est employée le matin invariablement. Puis ensuite ou en même temps plutôt, nous avons recours aux anti-convulsifs ou anti nerveux, tels que la teinture d'opium camphrée, le stramonium, la belladonne, etc. Ces derniers médicaments sont donnés régulièrement deux ou trois fois par jour, mais surtout au moment des attaques de toux, le soir plus particulièrement il convient d'augmenter la dose.